



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 27 MARS 2025 À 18 HEURES 30
SALLE DU CONSEIL DU SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 58
présents : 42
absents représentés : 12
absents excusés : 4

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 27 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept du mois de mars à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, dûment convoqué le 19 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil du siège de MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Françoise AGIER, Henri ARBEILLE, Jean-Luc ASCHARD, Armelle BARBE, Patrick BENOIST, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Francis BETBEDER, Hervé BOUYRIE, Emmanuelle BRESSOUD, Valérie CASTAING-TONNEAU, Frédérique CHARPENEL, Nathalie DARDY, Benoît DARETS, Jean-Claude DAULOUÈDE, Sylvie DE ARTECHE, Jean-Luc DELPUECH, Bertrand DESCLAUX, Mathieu DIRIBERRY, Gilles DOR, Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Régis DUBUS, Dominique DUHIEU, Pierre FROUSTEY, Louis GALDOS, Régis GELEZ, Olivier GOYENECHÉ, Isabelle LABEYRIE, Pierre LAFFITTE, Éric LARROQUETTE (suppléant de M. Éric LAHILLADE), Alexandre LAPÈGUE, Marie-Thérèse LIBIER, Aline MARCHAND, Élisabeth MARTINE, Jean-François MONET, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Damien NICOLAS, Pierre PECASTAINGS, Kelly PERON, Jérôme PETITJEAN, Philippe SARDELUC, Alain SOUMAT, Mickaël WALLYN.

Absents représentés :

Mme Alexandrine AZPEITIA a donné pouvoir à M. Jean-François MONET, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à M. Régis DUBUS, Mme Géraldine CAYLA a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, Mme Séverine DUCAMP a donné pouvoir à M. Mathieu DIRIBERRY, Mme Florence DUPOND a donné pouvoir à M. Alain SOUMAT, M. Patrick LACLÉDÈRE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, M. Cédric LARRIEU a donné pouvoir à Mme Maëlle DUBOSC-PAYSAN, Mme Isabelle MAINPIN a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Nathalie MEIRELES-ALLADIO a donné pouvoir à Mme Armelle BARBE, Mme Virginie VAN PEVENAGE a donné pouvoir à M. Alexandre LAPEGUE, M. Christophe VIGNAUD a donné pouvoir à M. Pierre PECASTAINGS.

Absents excusés :

Mesdames et Messieurs Véronique BREVET, Lionel CAMBLANNE, Olivier PEANNE et Serge VIAROUGE.

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc DELPUECH.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - REPRISE PAR ANTICIPATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2024 AU BUDGET PRIMITIF 2025 - BUDGET ANNEXE AYGUEBLUE

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude DAULOUÈDE

Conformément à l'article L. 2311-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT), les résultats sont affectés par l'assemblée délibérante après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.



Toutefois, les résultats peuvent être estimés à l'issue de la journée complémentaire, au 31 janvier, avant même l'adoption du compte de gestion et du compte administratif. Ainsi, l'organe délibérant peut, au titre de l'exercice clos N-1, procéder à la reprise anticipée des résultats de cet exercice.

Lors du vote du compte administratif, avant le 30 juin 2025, les résultats seront définitivement arrêtés et le conseil communautaire devra, si les résultats définitifs font apparaître une différence avec les montants repris par anticipation, procéder à la régularisation dans la plus proche décision budgétaire.

La reprise des résultats de l'exercice 2024 par anticipation est destinée à la couverture des besoins de financement du budget primitif 2025.

Afin de satisfaire aux exigences de la nomenclature M57, cette reprise anticipée doit être justifiée par une fiche de calcul du résultat prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public, accompagnée d'un tableau des résultats de l'exécution du budget 2024 visé par le comptable public et de l'état des restes à réaliser au 31 décembre.

Il est proposé l'affectation anticipée du résultat ci-dessous pour le budget annexe « Aygueblue » :

Informations préalables :

Solde d'exécution d'investissement 2024	- 1 470 168,22
Solde Restes à réaliser au 31/12/2024	+ 317 969,21
Besoin de financement section d'investissement	- 1 152 199,01

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2024	920 887,18
→ Report en fonctionnement (R002)	0,00
→ Affectation au R1068 - recette investissement	920 887,18

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12 ;

VU les statuts de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud, tels qu'annexés à l'arrêté préfectoral PR/DCPPAT/2024/n°107 en date du 8 avril 2024 portant modification des statuts de la Communauté de communes ;

VU les délibérations du conseil communautaire en date du 17 décembre 2015, 27 septembre 2016, 2 mai 2017, 6 décembre 2018, 26 novembre 2020, 25 mars 2021, 25 novembre 2021 et 28 mars 2024 portant définition et modifications de l'intérêt communautaire des compétences de MACS qui y sont soumises ;

CONSIDÉRANT les résultats de l'exercice 2024 et la possibilité de les reporter, par anticipation, sur le budget primitif 2025 pour couvrir des besoins de financement ;

Décide, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- d'approuver les tableaux des résultats de l'exécution du budget annexe « Aygueblue »,
- de reporter, par anticipation, les résultats 2024 sur le budget primitif 2025, tels que décrits sur les tableaux annexés à la présente,
- de s'engager, si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation au budget primitif 2025, à procéder à leur régularisation dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et avant la fin de l'exercice,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente.

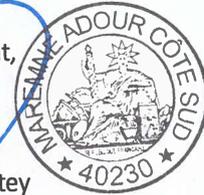


La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 27 mars 2025

Le président,

Pierre Froustey



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié en ligne le 07/04/2025

ID : 040-24400865-20250327-20250327D02B4-DE





RESTES A REALISER 2024

BUDGET AYGUEBLUE

DEPENSES

Opération		PAS D OPERATION		
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	333 810,84	333 810,84	0,00	
13911 SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	50000	35220,28	0	
1641 EMPRUNTS EN EUROS	460000	415430,72	0	
2313 CONSTRUCTIONS	200000	181115,11	0	
Total	1 043 810,84	965 576,95	0,00	
Total Opération PAS D OPERATION				
Opération		RENOVATION ENERGETIQUE AYGUEBLUE		
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
21351 BATIMENTS PUBLICS	0,00	448,41	14 307,60	
2313 CONSTRUCTIONS	1161000	1032934,36	0	
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0	40787,11	0	
Total	1 161 000,00	1 074 169,88	14 307,60	
2126061	Total Opération RENOVATION ENERGETIQUE AYGUEBLUE			
Opération		TRAVAUX BATIMENT ET PERENNITE AYGUEBLUE		
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
21351 BATIMENTS PUBLICS	0,00	30 534,54	0,00	
21578 AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	0	15661,2	0	
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0	9255,6	0	
2188 AUTRES	7210	5982,14	1224	
2313 CONSTRUCTIONS	1609846,53	1524702,68	3106,8	
Total	1 617 056,53	1 586 136,16	4 330,80	
940	Total Opération TRAVAUX BATIMENT ET PERENNITE AYGUEBLUE			
TOTAL DEPENSES		3 821 867,37	3 625 882,99	18 638,40

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié en ligne le 07/04/2025

ID : 040-244000865-20250327-20250327D02B4-DE



RECETTES

Opération		PAS D OPERATION		
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	768 599,03	0,00		0,00
10222 F.C.T.V.A.	440000	512339,85		0
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	490367,37	490367,37		0
1641 EMPRUNTS EN EUROS	984900,97	380000		0
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	200000	181115,11		0
28031 FRAIS D'ETUDES	0	8155,44		0
281351 BATIMENTS PUBLICS	100000	2226,93		0
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	320000	394733,86		0
281533 RESEAUX CABLES	0	151,74		0
281578 AUTRE MATERIEL TECHNIQUE	0	176,91		0
28158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0	4017,08		0
28181 INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0	154,8		0
28188 AUTRES	0	883,29		0
Total	Total Opération	3 303 867,37	1 974 322,38	0,00
	PAS D OPERATION			

Opération		940 TRAVAUX BATIMENT ET PERENNITE AYGUEBLUE		
Nature	BP 2024	Réalisé 2024	RAR 2024	
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	518 000,00	0,00		0,00
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0	181392,39		336 607,61
Total	Total Opération	518 000,00	181 392,39	336 607,61
940	TRAVAUX BATIMENT ET PERENNITE AYGUEBLUE			

TOTAL RECETTES	3 821 867,37	2 155 714,77	336 607,61
-----------------------	---------------------	---------------------	-------------------

Fait à Saint Vincent de Tyrosse le 10/01/2025

Le vice-Président

Jean Claude Daupoué ★
40230





RESULTATS BUDGETAIRES PREVISIONNELS DE L'EXERCICE 2024

AYGUEBLUE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires	3 821 867,37	2 739 199,03	6 561 066,40
Recettes	2 155 714,77	2 518 626,25	4 674 341,02
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	3 821 867,37	2 739 199,03	6 561 066,40
Dépenses	3 625 882,99	1 597 739,07	5 223 622,06
RESULTAT PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2024	1 470 168,22	920 887,18	549 281,04

	Résultat prévisionnel 2024	Résultat restes à réaliser	Résultats prévisionnels globaux 2024
INVESTISSEMENT	1 470 168,22	317 969,21	1 152 199,01
FONCTIONNEMENT	920 887,18		920 887,18
RESULTAT	549 281,04	317 969,21	231 311,83

9/0
Frédéric PERU
Inspecteur des
Finances Publiques

SGC Saint Vincent de Tyrosse
BP 04
6 Allée des Magnolias
40230 ST VINCENT DE TYROSSE



60001 - AYGUEBLUE - CC MACS

Exercice 2024

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES					
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés					I
					B2
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
AYGUEBLUE - CC MACS					
Investissement	-333 810,84		-1 136 357,38		-1 470 168,22
Fonctionnement	858 809,04	490 367,37	552 355,51		920 887,18
Sous-Total	525 088,20	490 367,37	-584 001,87		-549 281,04
TOTAL II	525 088,20	490 367,37	-584 001,87		-549 281,04
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	525 088,20	490 367,37	-584 001,87		-549 281,04

Frédéric PÉRU
Inspecteur des
Finances Publiques

SGC Saint Vincent de Tyrosse
BP 84
6 Allée des Magnolias
40230 ST VINCENT DE TYROSSE